AFFELNET 6E RENTRÉE 2024

1. Rappel : collège de secteur

Le collège du secteur dépend du domicile de l'élève à la rentrée scolaire, et non de l'école élémentaire où il est actuellement scolarisé.

Rappel: Le collège de secteur sera indiqué automatiquement par Affelnet 6^e. La DRAIO lancera la procédure de détermination automatique du collège de secteur le mercredi 03 avril 2024.

Il est impératif que les modifications indiquées par les familles sur le volet 1 , soient saisies dans Affelnet par le directeur d'école avant cette date.

Jeudi 04 avril 2024, le directeur d'école consulte dans le menu collège de secteur le collège de secteur le collège de secteur attribué à chaque élève.

						/
Accueil Contacts Aide	Documentation Fil	conducteur du directeur	Quoi de neuf		1	4ulti-accès / Quitter
Dossiers élèves > Avancement de la saisie	Collèges de secteur					
 Liste des élèves importés Importation d'élèves supplémentaires Adresses à traiter Adresses incompres ou incomplètes 		Nom		Prénom Collège(s) du secteur	Chercher Annuler	
 > Saisie des langues étudiées à l'école > Édition fiches de linicon volet 1 						1 3 9
Édition fiches de liaison volet 1 his-	Nom 🛦 🔻	Prénom I	Niveau ou cycle 🔺	Adresse de résidence de l'élève à l'entrée en 6°	Statut de l'adresse	Collège(s) de secteur
Collèges de secteur Édition fiches de liaison volet ?	UNA	Mickaël	CM2	7412 BRAS PANON	¥	
 Édition accusés réception Secteurs multi-collèges 	AR	Shannelle	CM2	S 1 07.412 BRAS DANON	¥	
 > Saisie des voeux > Saisie des décisions de passage 	RANGE	Chaina	CM2		¥	
> Validation de la saisie		Lauralyne	CM2	J ROSAIRE 28 CHEMIN CELERINE 97412 BRAS PANON	¥	
	E TRICHON	Shana	CM2	UR HIBISCUS 1 RUE DES CORBEILLES D OR 97412 BRAS PANON	¥	
		Clement	CM2			
	TAYE	Màhàdevēe	CM2		¥	
	Y	Cyril	CM2	EE DES BOIS NOIRS 97412 BRAS PANON		

- En cas de collège manquant, le directeur d'école saisit manuellement dans ce menu le collège de secteur pour le ou les élève(s) concerné(s).

- En cas d'anomalie dans le collège de secteur indiqué, le directeur d'école :

 \Rightarrow Informe la DRAIO par mél envoyé à <u>annabelle.lacombe@ac-reunion.fr</u>.

 \Rightarrow Effectue la modification nécessaire dans Affelnet.

La sectorisation validée par le conseil départemental pour la rentrée 2024 est consultable à l'adresse suivante : <u>https://portail.ac-reunion.fr/case</u>.

En cas d'adresse introuvable sur ce site, merci de signaler cette adresse manquante accompagnée si possible du nom d'au moins une voie à proximité immédiate de cette adresse à : <u>annabelle.lacombe@ac-reunion.fr</u>

2. Édition fiche de liaison volet 2

Suite à la détermination automatique du collège de secteur et/ou sa saisie manuelle dans Affelnet, le directeur d'école édite le volet 2 et le transmet aux familles de toutes les manières possibles pour recueillir les vœux.

Rappel : éditer ne signifie pas imprimer.

Si le directeur l'estime nécessaire, il peut également imprimer l'annexe listant les formations, langues et justificatifs de dérogation et le transmettre aux parents en même temps que le volet 2.

Pour cela avant d'éditer les fiches sélectionnées cliquer sur « inclure annexe »

Éditer une fiche vierge Annexe : formations, langues et just. de dérocration
Pour le(s) élève(s) sélectionné(s) : 🛛 Inclure annexe 🔲 🖉 mise en page pour impression recto-verso 🔲 👘 Éditer les fiches sélectionnées



AFFELNET 6^E RENTRÉE 2024

3. Saisie des vœux des familles

Au retour des volets 2 par les familles le directeur d'école saisit les vœux des familles dans Affelnet 6^e via le menu « saisie des vœux ».

- ⇒ Si le collège demandé se situe dans le département de la Réunion cliquer « oui » à « affectation demandée dans un collège public du département ».
- \Rightarrow Si le choix précédent est « oui », indiquer si le collège demandé est le collège public du secteur.

Informations élève Responsables Choix de la famille	
	Choix de la famille
Collèges publics de secteur : 9740081V - CLG JULIETTE DOE	U 97400 SAINT/DENIS
*Affectation demandée dans un collège public du départe	ment : 💿 Oui 🔘 Non
*Scolarisation dans un des collèges publics de sect	eur? 🧿 Oui 🔘 Non
*Forma	tion : 6EME V

⇒ Indiquer ensuite quelle est la formation demandée :6^e, 6^e internationale, 6^e Théâtre, 6^e SEGPA ou 6^e ULIS.

Données élève ESSAI Un Valider le dossier		
Dossier élève	P974000002E - ESSAI Un	
Origine de la saisie	DSDEN (974)	
Informations élève Responsables Choix de la famille		
	Choix de la famille	
Collèges publics de secteur : 9740618D - CLG LES ALIZES 97492 S	SAINS DENIS	
"Affectation demandée dans un collège public du département :	Oui Q Non	
*Scolarisation dans un des collèges publics de secteur ?	● Oui ○ Non	
*Formation :	6EME	
*Langue Vivante étrangère :	(FMF	
Langue Vivante régionale :	6EME INTERNATIONALE	
Valider le dossier	6EME SEGPA	
	6EME THEATRE	
	6EME ULIS	

N.B :Les vœux de SEGPA et ULIS doivent être saisis même si les résultats de ces commissions ne sont pas encore connus. Ce ne sont pas des vœux de dérogation.

- Pour les élèves :
- \rightarrow radiés de l'école pour rejoindre une autre académie,
- → récemment radiés pour rejoindre une autre école dans l'académie,
- → émettant un vœu vers le privé,
- → quittant l'académie à la rentrée prochaine,
- → dont l'adresse à la rentrée n'est pas définie suite à un désaccord entre les responsables légaux,
- le directeur d'école doit dans Affelnet 6^e Réunion:
- \rightarrow dans le menu « saisie des vœux», cliquer sur le nom de l'élève,

 \rightarrow et au niveau du « choix de la famille », cliquer sur « non » à « affectation demandée dans un collège public du département ».

N.B : Si un élève est radié d'une école pour rejoindre une autre école de l'académie de la Réunion, la nouvelle école doit contacter la DRAIO par mél pour demander le transfert de l'élève dans sa base AFFELNET 6^e.

Une fois le transfert effectué, la nouvelle école doit mettre à jour toutes les informations administratives et continuer la procédure de saisie.

• Pour les élèves sollicitant une affectation dans une autre académie, il faut également (en plus de la saisie à effectuer dans Affelnet 6^e) contacter l'inspection académique concernée pour effectuer les démarches propres à chaque département.

AFFELNET 6^E RENTRÉE 2024

• Pour les élèves demandant une dérogation, le directeur d'école

 \rightarrow sélectionne le(s) motif(s) correspondant dans Affelnet,

	Choix de la famil	le
Collèges publics de :	secteur : 9740812P - CLG L'OASIS 97825 LE PORT	
*Affectation den	nandée dans un collège public du département : 🛛 🖲 Oui 🔿 Non	
*Scolarisa	ation dans un des collèges publics de secteur ? O Oui 💿 Non	
Δ	*Formation : 6EME v	
~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~	*Langue Vivante étrangère : AGL1 ? ANGLAIS LV1	Langue Vivante étrangère :
	Langue Vivante régionale : ?	
	Demande nº1	
	*Collège demandé : 9740812P ? CLG L'OASIS - LE PORT	
	*Motif(s) de dérogation : Plusieurs motifs peuvent être indiqués	
Référentiel		Sélectionnés
Élève en situation de handicap (hors d Élève bénéficiant d'une prise en charg	lemande d'orie Le mádicial int	
Elève en situation so ale très excentio	Ajouter >>	
Élève dont un frère ou une soeur est Élève dont la domicile est situé en limi	déjà scolarisé(	
Élève devant suivre un parcours scolai	e de secceur < <u>&lt;&lt; Rebb</u> er	
<	>	<
Informations élève Responsables	Choix de la famille	
	Choix de la famill	e
Collèges publics de	secteur : 9740812P - CLG L'OASIS 97825 LE PORT	
*Affectation der	nandée dans un collège public du département : 💿 Oui 🔿 Non	
*Scolaris	ation dans un des collèges publics de secteur ? O Oui 💿 Non	
43	*Formation : 6EME v	
	*Langue Vivante étrangère : AGL1 ? ANGLAIS LV1	Langue Vivante étrangère : 🦳 ?
	Langue Vivante régionale : 🛛 🔋	
	Demande nº1	
	*Collège demandé : 9740812P ? CLG L'OASIS - LE PORT	
	*Motif(s) de dérogation : Plusieurs motifs peuvent être indiqués	$\mathbf{\lambda}$
Référentiel		Sélectionnés
Eleve en situation de handicap (hors o Élève bénéficiant d'une prise en charg	zemande d'one ze médicale im;	Eleve boursier sur criteres sociaux Élève dont un frère ou une soeur est déjà scola
Elève en situation sociale très excepti Élève dont le domicile est situé en lim	nneie <u>Ajouter &gt;&gt;</u> ite de secteur	
Lieve devant suivre un parcours scola	re paroxuner << Retirer	
<	\$	<

Une fois le(s) motif(s) ajouté(s) dans l'encart « sélectionné », ne pas oublier de valider le dossier.

 $\rightarrow$  édite l'accusé de réception en ayant préalablement saisi la date de réception via le menu « édition des accusés de réception » et le transmet aux responsables légaux.

### La demande de dérogation doit être saisie même si les résultats des différentes commissions ne sont pas connus au moment de la saisie des vœux.

• Le plafond de ressources 2024 qu'il convient de comparer avec le revenu fiscal de référence pour les revenus de l'année 2023 de la famille concernée afin de permettre aux directeurs d'école d'apprécier les demandes d'affectation hors secteur sur le critère «élève susceptible de devenir boursier» n'est pas encore connue. Il sera communiqué dès que possible.

# AFFELNET 6^E RENTRÉE 2024

#### 4. Décisions de passage

Les décisions de passage renseignées dans ONDE sont basculées automatiquement dans Affelnet 6ème de manière régulière. Le directeur d'école s'assure donc que les décisions du conseil des maîtres sont bien présentes dans Affelnet 6^e avant validation de la saisie.

### 5. Validation de la saisie

Ce menu permet au directeur d'école de valider la saisie des dossiers. Tant qu'il reste des élèves en anomalie, le bouton « valider » n'apparaît pas et la validation est impossible. Les types d'anomalies et les élèves concernés sont affichés sur l'écran du menu validation de saisie.

Si une modification intervient après la validation de la saisie, un message d'avertissement est affiché pour indiquer qu'il faut valider de nouveau.

La saisie de ces demandes et la validation de fin de saisie doivent impérativement être terminées :

Jeudi 02 mai 2024 à 12h